

Sommaire :

- * L'édito du Maire
- * Votre commune sur le Web

- * Ma Commune Connectée
- * Téléphonie
- * Village propre
- * Commémoration
- * Inscriptions Scolaires
- * restaurant scolaire
- * Pass'déchèteries
- * City-stade
- * Agent
- * CCAS
- * Salon Bien-Être
- * Fête de l'école

- * Familles Rurales
- * Jeunesse Diorsaise
- * Football Club
- * Comité des fêtes
- * Tennis Club
- * Informatique Club
- * Pétanque

- * Entreprise

L'édito du Maire

Le temps passe vite, déjà 5 années et un trimestre en 2025... Il nous reste encore tellement de choses à réaliser pour embellir notre commune, vous apporter les installations que vous attendez tous pour améliorer votre bien vivre dans notre village.

J'espère que les prochains trimestres vont nous permettre de progresser encore et encore. Vos élus et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes sont intarissables et de nombreux projets devraient voir le jour, je peux en citer quelques-uns : -Équipements dans la partie plonge de la cantine avec un nouveau lave-vaisselle, -Travaux de voirie (réfection route de Tilliaire, entretien des fossés, travaux d'élégage, réfection des trottoirs rue des Châtaigniers), -Embellissement de la cour de l'école, -Agencement de l'espace à proximité du city-stade, -Sonorisation de la salle des fêtes, - Livraison de la supérette le 23 avril avec l'ouverture après l'inauguration dont la date vous sera communiquée.

Nos finances le permettent et tout ceci reste possible sans augmentation des taxes, ni emprunt, malgré la mauvaise nouvelle en provenance de l'État. En effet, Diors est l'une des communes du département désignée pour participer au remboursement de la dette de l'État avec le taux le plus fort.

Alors oui, avec les projets (fonctionnements et investissements) la commune continuera à agir. Les tarifs des temps périscolaires ne subiront pas d'augmentation. Les subventions et les aides à nos associations sans accroissement sont maintenues. C'est un choix assumé pour poursuivre cette année et les autres, je l'espère, le développement de notre commune.

Pour vivre, notre village doit garder son école et ses classes, ses associations et préserver son cadre de vie.

Diors aux portes de la Métropole où il fait bon vivre.

Nous comptons sur vous pour nous y aider.

Téléphone Mairie: 02 54 26 01 61
Ouverture : lundi, vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi : non-stop de 10h00 à 17h30
Jeudi : fermée au public
Permanence des élus : samedi de 9h30 à 11h30
Téléphone ; 06 33 57 51 01 06 71 43 60 69

La municipalité communique avec vous par les moyens suivants :
Site internet :
<http://www.commune-diors.fr>
<http://www.facebook.com/communedediors>
MaCommuneConnectée
Mail: mairie.diors@wanadoo.fr
Tél : 02 54 26 01 61

Ma Commune Connectée

La municipalité adhère à « MaCommuneConnectée.fr » qui est un service gratuit permettant de communiquer rapidement, directement et facilement des informations aux habitants de la commune par l'intermédiaire d'une application pour smartphones et tablettes.

Il suffit pour chaque habitant de télécharger gratuitement l'application mobile et ainsi être informé de l'actualité de la commune, des événements à venir, des changements, des risques ou dangers...etc.

Alors surtout n'hésitez pas à vous connecter sur « macommuneconnectee.fr », c'est simple, gratuit, et vous serez tenus au courant de ce qui se passe dans votre commune.

SIGNALEMENT COUVERTURE TÉLÉPHONIE MOBILE :

À la demande du Département de l'Indre, il vous est proposé de contacter la mairie, par tous moyens à votre convenance (appel, mails, accueil de la mairie), pour signaler vos problèmes de couverture de téléphonie mobile.

Merci de nous transmettre vos coordonnées (nom, adresse, n° de téléphone, adresse mail) et le nom de votre opérateur pour que nous puissions remonter vos signalements.



VILLAGE PROPRE :

À la demande du Conseil Municipal des Jeunes, une matinée de nettoyage du village sera organisée le samedi 26 avril. Au programme : 9h30 rendez-vous devant la maison des associations avec un café, de 9h30 à 11h30 collecte des déchets, 11h30 pot convivial offert par la municipalité.

Prévoir des gants et des gilets jaunes, les sacs poubelles et les pinces seront fournis.

À l'occasion de ce pot, la mairie conviera les nouveaux habitants de la commune pour une prise de

contact avec la population et les élus.

COMMÉMORATION :

La municipalité organisera une cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, le 8 mai 2025 à 11h00 au monument aux morts devant la mairie. Les adultes et enfants de Diors seront les bienvenus à cette cérémonie.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Les inscriptions scolaires 2025-2026, se dérouleront du mardi 22 avril au vendredi 30 mai 2025.

Pièces à fournir :



- Livret de famille (pages parents et enfants) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture opérateur téléphone, électricité, gaz, eau, quittance de loyer, bail...),
- Carnet de santé de l'enfant ou autre document nominatif indiquant les vaccinations.

Pièces à rajouter en fonction de votre situation :

- Certificat de radiation pour les enfants changeant d'école,
- En cas de séparation, le jugement attribuant la garde de l'enfant et une attestation de l'autre parent autorisant l'inscription. Si pas de contact avec l'autre parent, fournir une attestation sur l'honneur de non contact,
- Garde alternée : si le jugement ne précise pas ces informations, une attestation conjointe en précisant les jours ou semaines chez qui l'enfant est domicilié (exemple semaine paire : parent 1 / semaine impaire : parent 2).

Admission définitive (inscription simple et dérogatoire) :

Prendre contact avec la directrice de l'école afin de fixer un rendez-vous. Les documents délivrés par la Mairie seront à remettre à la Direction de l'école.

RESTAURANT SCOLAIRE : rappel aux familles :

L'inscription pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis peut être modifiée ou annulée tout au long de l'année scolaire. Toute modification doit faire l'objet d'une demande (au moins 7 jours) avant la date de sa prise d'effet à la mairie, par courriel : mairie.diors@wanadoo.fr, par téléphone : 02 54 26 01 61 ou directement à la cantine au 02 54 26 18 40.

Sans annulation dans les temps, le repas sera facturé.

PASS'DÉCHÈTERIES :

La validation des Pass'déchèteries progresse. Vous avez peut-être déjà reçu le mail de validation de votre demande de badge. À réception de ce mail vous devez télécharger ou imprimer le nouveau Qr code annulant et remplaçant celui que vous vous étiez procuré auparavant.

Il est impératif de n'utiliser que ce nouveau Qr code.



CITY-STADE :



Nous avons constaté que de nombreuses dégradations étaient perpétrées au city-stade : bandes de revêtement de sol arrachées, filets déchirés, câbles tendeurs de filets coupés etc...Il est rappelé que cet équipement est soumis à des contrôles de sécurité très strictes pouvant aller jusqu'à la fermeture du site si non conformité. Il serait dommage que l'inconscience de quelques-uns prive d'un tel équipement, l'ensemble des jeunes de la commune.

NOUVEL AGENT :

Suite au départ de Gwendoline, agent technique, nous aurons le plaisir d'accueillir Rémi à partir du 15 avril, pour la remplacer à ce poste.
Bienvenue à lui et bonne intégration dans l'équipe municipale.

CCAS :

Venez nous rejoindre le jeudi après-midi de 14h à 17h salle des associations pour un moment convivial autour d'un café après une partie de belote, tarot, triominos, uno, ou autres jeux.

Des ateliers et activités, ouverts à tous, sont proposés et communiqués par la feuille de chou, des flyers, le site de la commune, les panneaux d'affichage et Facebook. De plus bientôt vous serez tenus au courant par « ma commune connectée » si vous vous y inscrivez comme expliqué ci-dessus .



Le CCAS organisera une visite du MUSÉE DE LA MARTINERIE le 16 mai 2025. Inscriptions auprès de Marie-Christine au 06 69 26 11 76

SALON DU BIEN-ÊTRE :



La municipalité organise son 3ème Salon du Bien-Être le dimanche 13 avril à la salle des fêtes de Diors . Venez découvrir nos nombreux exposants : praticiens du bien-être, artisans de la beauté et vente d'objets autour du bien-être. Conférences et animations tout au long de la journée.

Entrée gratuite.

Restauration sur le temps de midi avec présence de Berry Truck et l'Atelier de la Bière.

ÉCOLE :

Cette année, la fête de l'école aura lieu le vendredi 13 juin en fin de journée.

Le spectacle réalisé par les enfants débutera à 17h45 à la salle des fêtes et sera suivi de la kermesse dans la cour de l'école.

Toutes les personnes qui souhaitent apporter leur aide sont les bienvenues. Il suffit de s'inscrire auprès des enseignantes ou des représentantes des parents d'élèves. Merci.



NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

FAMILLES RURALES :

Au cours du 2^{ème} trimestre 2025, l'association aura 2 événements à noter dans vos agendas.

Le traditionnel vide grenier dans les rues de Fourches aura lieu le dimanche 18 mai,
la randonnée de la pentecôte le lundi 9 juin.

Nous comptons sur vous !

De plus du 12 au 19 juin, une cinquantaine de personnes iront profiter du soleil de Malte. Bon voyage à eux.



Association de DIORS

JEUNESSE DIORSAISE :

Retrouvez-nous à Pâques, le dimanche 20 avril, pour notre traditionnelle chasse aux œufs gratuite.

Le samedi 31 mai 2025, nous organisons à la salle des fêtes de Diors le « Diors Bière Festival », pour sa quatrième édition, avec la participation de producteurs et artisans locaux.

Espérant vous voir nombreux !



FOOTBALL CLUB:



Agenda sportif :

Championnat : Les matchs de l'équipe 1ère à Diors ont lieu les samedis à 19h30 :

5 avril : Le Blanc/ 26 avril : Charenton/Cher/ 10 mai : Saint Amand-Orval/ 25 mai : Blois Foot

Coupe : nos U13 sont en finale de Coupe Consolante Festival Foot U13 , venez nombreux les encourager le samedi 5 avril 2025 de 10h à 17h sur les installations de Touvent !

N'hésitez pas à venir soutenir nos équipes jeunes les samedis matin et après-midi ainsi que nos équipes réserves les dimanches après-midi : il y a toujours un match à voir au FC Diors et nos bénévoles seront heureux de vous accueillir.

Agenda extra-sportif :

Soirée Paella le 26 avril, Tournoi Sixte le 14 juin, Challenge Villaudière les 21 et 22 Juin

Retrouvez Toutes ces informations et bien d'autres sur nos pages Facebook et Instagram (FC Diors).

COMITÉ des FÊTES :

La fête des voisins aura lieu le vendredi 23 Mai 2025 en soirée.

Les flyers contenant les informations seront distribués le moment venu.



TENNIS CLUB:

Le TC Diors se porte très bien. Nous sommes sur le point de dépasser la barre des 150 licenciés, ce qui est un record ! Pour autant, il nous reste toujours de la place dans certains groupes, particulièrement ceux des enfants, alors vous êtes les bienvenus si vous voulez, comme nous, devenir accro à la petite balle jaune. Nos jeunes ont d'ailleurs été particulièrement représentés lors des dernières rencontres et tournois. Il faut poursuivre sur cette voie !!!



Le printemps sera aussi l'occasion pour notre équipe 1 féminine d'évoluer en Régionale 2, ce qui est une première. Nous pouvons être ambitieux en espérant pouvoir faire monter les autres équipes pour l'année prochaine. N'hésitez pas à venir encourager les joueurs à partir du 26 avril.

CLUB INFORMATIC :

Le printemps est là et le Club répond aux différents problèmes sur l'informatique, Smartphone, télévision, tablette, etc...

Conseils pour l'achat d'un PC, mise en service d'un nouveau PC en Windows 11, expliquer les différentes connexions Wi-Fi, Bluetooth et données mobiles, comment gérer les différents mots de passe (Ameli, impôts, Facebook, etc...), réaliser des tableaux sur Excel avec des formules, trier des photos, les sauvegarder, comment nettoyer un PC pour éviter sa lenteur, conseils sur l'installation de la fibre Orange, SFR, etc...

Les mercredis de 18h30 à 20h30, derrière la salle des fêtes.

Pour tous renseignements contacter Fabrice : 06.79.75.11.96



PÉTANQUE CLUB :



Nos 4 équipes sont bien classées pour la qualification au championnat national les 5 et 6 juillet 2025 à Soissons dans l'Ain.

ENTREPRISES

Julie ADE :

Habitant Diors depuis 2021, je suis ostéopathe à la maison médicale du Poinçonnet depuis 7 ans.

L'ostéopathie est une thérapie manuelle visant à détendre le corps dans le but de rétablir ses fonctions d'autogénération. Elle s'applique à tout le corps et à tout âge.

De nombreuses mutuelles prennent les séances en charge.

Si vous avez besoin n'hésitez pas à me solliciter au 09.86.36.08.21 ou via Doctolib.

Déplacement possible en entreprise et/ou en club sportif, contactez moi par mail via

adejulie17@gmail.com

De nombreuses mutuelles remboursent les séances d'ostéopathie selon l'assurance phare et
FARETEK ADONIS-02-VOU11

Julie ADE Ostéopathe D.O.

Uniquement par RDV

au 09 86 36 08 21

ou

RDV en ligne via Doctolib.fr

(Flashez le QR Code)



ADE Julie ADE - 10 Rue des Poinçonnet - 36530 LE POINÇONNET

Vous avez des idées, des suggestions, des remarques, des doléances,

n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute...